



Colloque pour les 30 ans de la revue : Paris INHA 8 au 10 janvier 2014

Les revues de SHS face à l'open access

Présidente : Ghislaine Chartron
Marc Minon
Pierre Mounier

Ghislaine Chartron

Je suis professeur au Cnam et passionnée d'open access depuis très longtemps. Merci à Patrice de m'avoir confié l'animation de cette table ronde avec les deux plates-formes majeures pour les revues de sciences humaines et sociales francophones. Je voudrais en profiter, avant d'engager les débats, pour saluer ces deux projets développés depuis plus de 10 ans pour Revue.org open édition, et presque 10 ans pour Cairn info. Bravo à ces deux porteurs de projet qui ont donné beaucoup d'énergie pour aujourd'hui diffuser au niveau international sous forme numérique nos projections de sciences humaines et sociales.

Marc Minon, directeur général de Cairn info depuis sa création

Pierre Mounier, directeur adjoint du centre pour l'édition électronique ouverte, qui s'étend avec d'autres types de plates-formes, que je vais préciser. Enfin, Patrice Flichy a bien voulu être témoin, puisqu'il s'agit aussi de parler d'open access et de recueillir l'avis des revues. La salle aura une large part de discussion à la fin de cette table ronde.

Je voudrais organiser la table ronde en trois temps. Le premier temps sera un temps de re-précisions des projets des deux plates-formes, de rappel, et quelques points de repère que je me permettrai de faire. Je donnerai à la parole à Pierre et à Marc pour compléter leurs projets. Je donnerai quelques points de repère aussi par rapport aux communautés des revues SIC. Même si Réseaux est une revue interdisciplinaires, elle rassemble une grosse communauté d'info-com. Je me permettrai très rapidement de montrer comment la montée en charge des revues info-com sur ces deux plates-formes, aujourd'hui complètement observables.

Nous aurons un deuxième temps concernant l'open access, qui est le centre de cette table ronde, avec des discussions et des points d'interrogation pour les sciences humaines et

sociales, qui rebondiront aussi sur ce que nous venons de dire et ce qui a été dit sur les deux tables rondes précédentes.

Nous terminerons sur la projection, une vision un peu prospective sur les questions que pose l'open access pour l'édition de sciences humaines et sociales francophones.

Je vais commencer en donnant quelques éléments de contexte concernant les deux portails. Revue.org open édition, c'est un portail créé en 1999, le pionnier. Son directeur est Marin Dacos C'est le portail pionnier du libre accès, avec aujourd'hui une extension vers d'autres types de contenus. C'est à la fois Calanda, Open édition books, Hypothèses, Revue.org. Ce sont 4 plates-formes et 4 services qui sont rassemblés autour de cet acteur majeur. 400 revues, 1 000 ouvrages, 800 blogs, 25 000 événements.

Cairn info a été créé en 2005 à l'initiative de 4 maisons d'édition, avec à l'origine Belin, De Boeck, La Découverte, Erès, puis la BNF en 2006 qui vient rejoindre le portail. Avec aujourd'hui 400 revues, 2 200 ouvrages, 1 600 encyclopédies de poche et 8 magazines. Avec une ouverture bien plus large aujourd'hui que les 4 éditeurs initiaux, puisqu'on a environ 100 éditeurs privés, publics, associatifs, qui aujourd'hui hébergent un certain type de contenu sur Cairn Info.

Avec des modèles économiques un peu différents. Les deux porteurs de projet préciseront leur business model. Comment arrivent-ils à vivre ? C'est fondamental pour avoir des services pérennes.

Ces deux portails par rapport aux revues SIC : aujourd'hui, les deux portails portent nos revues, avec à peu près 15 à 20 revues chacun, mais avec des types de revue un peu différents, complètement inscrits dans leurs origines et leur genèse. Si je voulais donner quelques éléments de caractérisation des deux portails, par rapport aux revues SIC, je m'aventurerais à dire la chose suivante : Cairn est le portail des revues historiques, les revues portées par les éditeurs établis, qui ont aussi porté le développement de la discipline. C'est aussi le portail des grandes institutions : BNF, ministère de la Culture, CNRS récemment avec Hermès. C'est aussi le portail des associations et du monde professionnel. Sur Cairn, ce ne sont pas des revues hyper pointues, ce ne sont pas les chercheurs qui parlent aux chercheurs, ce sont aussi beaucoup de revues très ouvertes sur le monde professionnel et ce qu'on appelle au Cnam les praticiens réflexifs.

Revue.org est de mon point de vue une revue de laboratoires spécialisés, beaucoup plus pointue, avec la présence d'un certain nombre de presses universitaires, mais aussi le lieu d'expérimentation. C'est l'idée des jeunes revues, le lancement d'un certain nombre de jeunes revues, telles que Reset, Netcom – les deux que j'ai pointées pour nos disciplines. Et aussi l'hébergement de revues étrangères – Canada, Portugal. On pourra interroger Pierre sur cette ouverture à l'international. C'est certainement voulu et ça s'inscrit peut-être dans la politique de développement de Revue.org. C'est un public beaucoup plus « les chercheurs parlent aux

chercheurs ou aux doctorants », moins ouvert sur le monde professionnel et sur le grand public éclairé.

Il y a d'autres portails qui jouent aussi dans la cour des revues. Il ne faut pas oublier Netplus, qui porte nos deux revues, Actes Sud, L'Harmattan ; les indépendants tel que BBF. On voit qu'il y a une pluralité de revues sur des portails plus clairsemés.

Je laisse Pierre et Marc préciser leur projet, dans ce premier temps qui est une présentation des deux portails.

Marc Minon

Merci à l'équipe de Réseaux de m'avoir invité.

Ghislaine m'a demandé de revenir sur la genèse du projet Cairn qui est apparu 6-7 ans après Revue.org. La genèse du projet Cairn, c'est la rencontre à la fois de deux histoires et deux questionnements.

Avant Cairn, j'ai eu une autre vie, qui était une vie de chercheur. Pendant cette vie de chercheur, associé à d'autres (dont certains sont dans la salle), on avait réfléchi en se disant : quels sont les outils qui nous permettraient de travailler plus efficacement, à la fois en termes d'accès à l'information, accès aux ressources documentaires, et en termes de diffusion de notre propre papier. C'est une des origines de Cairn. L'autre origine, c'est une interrogation, un questionnement d'un certain nombre de maisons d'édition : La Découverte, Belin, Eres, De Boeck. Toutes maisons d'édition publiant historiquement des revues, des ouvrages de sciences humaines et sociales, des revues et des ouvrages de recherche ; ayant observé à la fin des années 90, début des années 2000, une érosion de la diffusion papier de ces publications. Et qui se sont interrogées, plus tard que leurs collègues anglo-saxons – mais pas si tard que cela – sur : en quoi est-ce que le numérique était susceptible d'apporter un nouveau vecteur de visibilité à leurs publications, un nouveau vecteur de diffusion pour leurs ouvrages, leurs revues. Puisqu'il est clair que la plupart des textes qui leur étaient déposés, la motivation de l'auteur n'était pas la faible rémunération qu'éventuellement il peut attendre de la publication, mais c'est bien de voir ces papiers diffusés. Et en quoi le numérique peut permettre de générer des revenus susceptibles de compenser l'érosion de la diffusion papier et à même de permettre la poursuite d'un travail éditorial de qualité.

C'est donc la rencontre de ces deux questionnements : un questionnement d'utilisateur, de chercheur, et un questionnement de maison d'édition à structure éditoriale, qui est à la base du projet Cairn. Ce qui explique aussi à notre avis la vocation que nous avons à essayer de rechercher en permanence un équilibre entre la diffusion la plus large possible des publications scientifiques et en même temps, la maintien des conditions d'existence minimales dans de bonnes qualités de ces publications. Notamment, on est très heureux de travailler avec Réseaux, qu'on diffuse maintenant depuis 2007. Je suis allé regarder hier quel était l'état des consultations. Non seulement, aujourd'hui, c'est les 30 ans de Réseaux, mais

en plus, j'ai cru comprendre qu'aujourd'hui quasiment, on atteint quand même, en cumulé, 1 400 000 consultations de Réseaux sur Cairn.

Le positionnement de Cairn

On a vocation à être non pas une plate-forme de revues, mais une plate-forme de publications de sciences humaines et sociales. Bien sûr, sur Cairn, historiquement, on a commencé par mettre en ligne des revues, pour différentes raisons que je pourrais vous expliquer. Mais nous avons vocation à faire bien plus que ça. Quand je faisais référence à mon épisode de chercheur, ce que je voulais avoir, c'était avoir à tout moment et en tout lieu ce que j'avais dans ma bibliothèque personnelle : des revues, mais aussi des ouvrages, des ouvrages de recherche, mais aussi des essais. L'idée sur Cairn, c'est de rassembler tout ce qui constitue à notre avis l'univers intellectuel du chercheur, autant des revues, des revues strictement académiques, mais aussi des revues plus généralistes. On diffuse Esprit, Commentaires, Le Débat, Les temps modernes, depuis peu. Non seulement des revues, mais également des essais, des ouvrages militants et des ouvrages de recherche.

Le deuxième point qui nous caractérise, c'est la volonté de mettre en place une espèce de label. Vous savez sans doute ce qu'est Cairn : Un cairn, c'est un monticule de pierre constitué de façon collaborative par des randonneurs pour indiquer le chemin. Pour nous, l'idée est claire. Peut-être qu'aujourd'hui, elle est datée – je ne sais, on va en discuter – mais l'idée est de montrer que sur internet, toute ressource documentaire ne vaut pas toute autre ressource documentaire. A la base de Cairn, il y a bien cette fonction de tri, de curation, de labellisation. Le troisième point, pour dire les choses clairement : nous n'avons pas de religion en matière d'accès. Nous savons que l'univers des publications de sciences humaines et sociales est un univers extrêmement multiple. Nous pensons que ceux qui connaissent le mieux les contraintes dans lesquelles peuvent apparaître et se développer les publications, ce sont les responsables des structures éditoriales qui les portent – parfois des maisons d'édition, parfois des structures associatives. Et nous sommes au service de ces responsables de structure éditoriale. Si bien que sur Cairn, il y a à la fois des revues qui sont diffusées en accès absolument gratuit – notamment la revue du Gresec, la revue du DEBS. Ce sont 5 revues parmi la petite vingtaine que nous diffusons en sciences de l'information et de la communication. Il y a également des revues qui font le choix du tout payant : c'est le cas d'Esprit, de Commentaires, du Débat, parce qu'ils estiment qu'un article de Sartre, même s'il a été publié il y a longtemps, reste une œuvre susceptible de donner lieu à rémunération. Il y a la majorité des revues que nous diffusons selon le principe dit de la barrière mobile, qui fait que les numéros les plus récents sont en accès conditionnel, et les numéros les plus anciens sont en accès gratuit. Sur les 30 ans de Réseaux, aujourd'hui, 4 ans sont en accès payant. 85 % de la collection de la revue est en accès gratuit, et uniquement les 4 dernières années sont en accès payant.

Pierre Mounier

Gislaine a donné l'essentiel des informations concernant Open édition et Revue.org, je vais essayer de revenir sur un certain nombre de points.

En ce qui concerne la genèse de Revue.org, tu as dit que Cairn était issu du monde de l'édition. On pourrait considérer que Revue.org est issu de la communauté scientifique. Pour préparer cette intervention, j'ai eu la curiosité d'utiliser la Wayback machine : le site qui permet de revenir sur l'historique des sites web. La Wayback machine a fait une première photographie de Revue.org en 2000, un an après sa création. Sur la page d'accueil de Revue.org en 2000, il y avait marqué : fédération de revues de sciences humaines et sociales animée par une équipe bénévole de jeunes chercheurs. Il y avait deux revues en ligne, deux revues d'histoire, qui sont toujours présentes sur la plate-forme : Cahier d'histoire et Rurality. C'est un peu pour insister sur ce point : l'initiative Revue.org, et maintenant Open édition, a pour origine la communauté scientifique elle-même, et en réalité, des collectifs de jeunes chercheurs animant des revues, cherchant à les diffuser en ligne. C'est à partir de là qu'il y a eu un effet boule de neige, avec un certain nombre de revues qui les ont rejoints. Et progressivement des institutions qui se sont mises à soutenir l'initiative. Aujourd'hui, Revue.org et Open édition est une unité mixte de services, qui est le centre pour l'édition électronique ouverte, qui a été fondée en 2008. Plus de 8 ans après la création de Revue.org, avec une très longue période de maturation, et avec des soutiens institutionnels plus ou moins temporaires, difficiles à acquérir, qui se sont stabilisés à partir de 2008. Les soutiens étant aujourd'hui le CNRS, Aix-Marseille université, l'Ecole des Hautes études en sciences sociales à laquelle j'appartiens, et l'université d'Avignon. Voilà pour la Genèse.

En termes de contenu et sur les 400 revues environ, nous avons sur Revue.org plusieurs modes de diffusion de ces 400 revues, avec un positionnement un peu différent, plus orienté du côté du libre accès. Mais avec une diversité de modèles de diffusion possibles pour les 400 revues diffusées par Revue.org. 245 revues sont en open access complet. 163 d'entre elles sont des revues dites à barrière mobile, comme la majorité des revues diffusées par Cairn, avec des barrières mobiles plus courtes en général, qui tournent autour d'un an d'embargo sur la diffusion en libre accès des numéros les plus récents de ces revues.

Je fais un focus sur les revues de sciences de l'information et de la communication. Nous avons une quinzaine de revues de sciences de l'information et de la communication. Il me semble plus compliqué de faire la comparaison entre les deux portails, pour la bonne raison qu'un certain nombre de ces revues sont présentes à la fois sur Cairn et sur Revue.org, en raison de l'accord de partenariat que nous avons sur 50 revues en totalité. J'ai relevé 4 ou 5 revues de sciences de l'information et de la communication présentes sur les deux plates-formes. On peut citer Quaderni, la revue Mots, Communication et organisation, Etudes de communication. Du coup, c'est un peu compliqué de faire une distinction aussi forte entre les deux plates-formes en termes de positionnement éditorial. Il y a une sorte de complémentarité.

Je voudrais terminer sur cette histoire de francophonie ou pas.

Revue.org est une initiative francophone à l'origine, mais qui a pour objectif maintenant de s'internationaliser et de se diversifier en termes de langues représentées sur la plate-forme. Par rapport aux discussions qu'il y a eu dans la précédente table ronde, qui était anglais ou français, ou anglais ou français, notre stratégie et ce que nous essayons de proposer aux revues et aussi aux éditeurs de livres, aux carnetiers qui ont des carnets sur Hypothèses, c'est d'essayer de participer à la construction d'un acteur international, d'une plate-forme internationale qui joue le jeu, non pas de la défense du français contre l'anglais, mais de la défense de l'ensemble des langues contre un monolinguisme. Donc, qui joue le jeu du multilinguisme présent sur la plate-forme. C'est ce qui fait qu'une des revues de communication qui va être très bientôt sur la plate-forme est une revue portugaise, qui publie des articles en langue portugaise. D'ailleurs, pour information, nous avons aussi une revue slovène, une revue de droit constitutionnel européen, Revus qui publie des articles en slovène, en anglais, quelques-uns en italien, avec des systèmes de traduction. Un de nos objectifs est effectivement de proposer une plate-forme multilingue, avec une diversité de langues, qui est une manière d'apporter une réponse à la fameuse domination de l'anglais, en disant : nous ne sommes pas contre l'anglais, mais l'anglais doit être une langue représentée parmi d'autres, dans les langues d'écriture scientifique, en sciences humaines et sociales.

Ghislaine Chartron

Avant d'aborder le 2^e point de l'open access, peut-être préciser votre business model. Comment vivez-vous ? Comment faites-vous vivre votre offre de service ? Vous êtes intégré dans le budget BSN (Bibliothèque scientifique numérique) depuis 2011, je crois.

Pierre Mounier

Etant unité mixte de services, nous sommes financés par les organismes qui sont partie prenante et partenaire de cette unité : CNRS, EHESS, Aix-Marseille Université, Université d'Avignon. Nous recevons un financement de BSN et surtout, depuis l'année dernière, nous avons obtenu des financements pour le développement d'un équipement d'excellence, qui aujourd'hui nous donne un accroissement important de notre budget, permettant de développer un certain nombre de choses, en particulier la plate-forme Books, de développer le modèle économique que nous proposons, le Freemium, sur lequel on reviendra peut-être. Et surtout de développer l'internationalisation, qui coûte assez cher, puisqu'il s'agit aussi d'être présent dans différents pays, de traduire un certain nombre de contenus, et ainsi de suite.

Marc Minon

Cairn, ce n'est pas uniquement le modèle de l'abonnement. Il faut d'abord dire que Cairn, c'est 90 % de financement en prestation de service ou en vente de contenu, et 10 % en subventions, essentiellement les subventions du Centre national du livre, qui nous soutient depuis le début. Je mets le projet traduction à part – nous avons également pris des initiatives

en la matière. 90 % de recettes commerciales, et 10 % de subventions. Et je suppose que pour Revue.org, le rapport est absolument inverse.

Ces 90 %, d'où viennent-ils ? En gros, il y a 2 types de publications sur Cairn.

Premier type de publication qui nous demande à être commercialisé. Ça veut pour les revues, les ouvrages avec lesquels nous travaillons en direct avec l'éditeur, et ça vaut aussi pour les 50 revues avec lesquelles nous sommes en partenariat avec Revue.org, c'est-à-dire qu'on se partage la collection avec Revue.org. Pour ces revues ou ces ouvrages, nous agissons comme un libraire. Nous les proposons à la fois aux internautes, à titre individuel – paperview – et en même temps, nous les proposons aux bibliothèques, sous forme de vente de licence ou de bouquets de publications, ou en ce qui concerne les ouvrages en vente titre à titre, ouvrage par ouvrage. Nous encaissons un chiffre d'affaires, nous reversons deux tiers de ce chiffre d'affaires aux ayants droit, c'est-à-dire aux structures éditoriales ou aux maisons d'édition qui portent les revues, ce qui leur permet de faire fonctionner ces revues. Eventuellement, je suppose que c'est le cas pour Réseaux, reverser une partie de cette rémunération au comité de rédaction des revues. Et nous vivons avec le tiers restant. En la matière, il faut voir qu'à ce jour, on est plutôt les petits, et Revue.org les gros, puisque Cairn est une équipe de 24 personnes, et Revue.org, une cinquantaine de personnes.

Ghislaine Chartron

Je pense qu'il était important de préciser ça. Le zoom que nous avons fait à la table ronde précédente, sur les gros méchants éditeurs, ciblait les gros éditeurs internationaux. Dans l'open access, il y a beaucoup d'amalgame, et c'était important de reposer quelques chiffres et quelques données.

On a peut-être parlé d'open access qui est une donnée importante, très portée par l'enjeu de circulation des savoirs, dont on parle tant depuis un certain nombre d'années. Je vais très rapidement dresser la très brève et emblématique histoire du développement de ce mouvement. Dès 1990, je me suis passionnée pour ce mouvement. L'open access, c'est 23 ans d'histoire, si on la fait démarrer à partir de 1991, l'archive emblématique de Paul Grinsparg en physique, Arxiv, qui a sonné le départ de cette nouvelle modalité de circulation des publications scientifiques autour d'une archive ouverte, qui s'adossait dans cette communauté à des pratiques culturelles déjà bien en place.

L'open access est une histoire de croisement entre les potentialités de l'internet et les nouvelles modalités de communication scientifique, qui pouvaient s'y développer. S'il fallait en dire l'essentiel, je dirais que le développement a connu des phases très différentes. De mon point de vue, les enjeux n'ont cessé d'être formulés par des acteurs différents. On a connu la phase des chercheurs pionniers, extrêmement militants de la circulation des savoirs, sans pour autant remettre en cause leur revue, mais d'autres façons de faire circuler parallèlement les articles. Les bibliothèques accablées par les gros budgets avec des inflations de coûts considérables sur les grandes revues de biomédecine essentiellement, des revues de sciences

dures. On a connu l'ère des déclarations militantes très fortes, qui ont posé les fondements de l'open access en termes de voie dorée et voie verte. Je pense aux déclarations de Budapest en 2002, à Plos en 2001, à Max Planck Institute en 2003. Ce sont des grandes déclarations militantes d'engagement vers l'open access. Et depuis un certain nombre d'années, on voit que les politiques reprennent la main, avec des discours qui n'ont plus tout à fait la même teneur que les chercheurs pionniers. Et qu'aujourd'hui, le rôle de la commission européenne notamment est très fort, avec une vision assez libérale de l'open access. Finalement, le soutien à l'open access est vu dans une vision de développement de l'économie, avec l'idée que la recherche publique doit revenir au monde socio-économique. Donc, tout ce qui était financé en termes de recherche publique et a fortiori, toutes les publications scientifiques qui en résultent, doivent réalimenter le développement socio-économique, en ciblant essentiellement les données à potentiel économique fort, notamment le côté recherche médicale, recherche plutôt sciences dures. Mais le discours est porté d'une façon très générale. Et l'agenda européen est fixé d'une façon assez claire puisqu'une recommandation du 17 juillet 2012 demande à chacun des Etats membres de préciser sa politique d'open access très rapidement, avec un rendez-vous annuel ; avec l'idée que toutes les publications issues de recherches publiques puissent être en open access en 2020 – 60 % en 2016 et 100 % en 2020. On est dans ce calendrier de recommandation de la commission européenne, qui de plus stipule des embargos, sans vraiment avoir étudié très finement la chose. Des embargos de 6 mois pour les STM et de 12 mois pour les sciences humaines et sociales. Accélération généralisée, portée par une vision politique de l'innovation peu nuancée et peu mesurée, sur des études d'impact : c'est un peu le cadre dans lequel les sciences humaines et sociales francophones doivent opérées aujourd'hui, et dans lequel nos politiques essaient de démêler les spécificités des champs, pour ne pas non plus arriver à des effets contre-productifs sur le système global de publications scientifiques et sciences humaines.

C'est l'introduction que je voulais faire. Les phases vécues sont très différentes, et il fallait les repréciser. Je ne suis pas sûre que tous les acteurs partagent la même vision de l'open access. Je vais donner la parole à nos deux intervenants, en leur posant la question suivante : quelle est votre vision de l'open access pour l'édition de sciences humaines ? Quels sont les risques et les opportunités de l'open access pour les sciences humaines francophones ?

Pierre Mounier

Je pense que le contexte dans lequel on agit aujourd'hui est celui d'un engagement de principe d'un certain nombre d'acteurs politiques sur la publication en libre accès des résultats de la recherche. Insistons sur le fait que la recommandation européenne n'est qu'une recommandation, ce n'est pas une directive, comme on l'entend quelquefois. Elle n'a aucun caractère obligatoire en direction d'aucun des Etats membres. C'est quelque chose d'important.

La manière dont je vois les choses est la suivante. Il y a un certain nombre de niveaux. On peut parler de la Commission européenne, mais on peut parler des gouvernements dans un certain nombre de pays européens ou non européens. On peut parler des politiques décidées

par les agences de financement de la recherche. Il y a un mouvement allant dans la même direction de pousser vers la publication en libre accès des résultats de la recherche, en particulier de ces recherches financées sur fonds publics. Après, la vraie question qui se pose est : dans ce cadre-là, selon quel modèle serait ou peut être mise en œuvre la publication en libre accès. Il y a un nombre très important de modèles différents, de possibilités différentes, que l'on résume quelquefois en disant : green contre gold, c'est-à-dire les archives ouvertes contre la publication en libre accès. Mais en fait, quand on regarde précisément dans le détail, à l'intérieur du green, il y a plein de modèles possibles : il y a les embargos, mais il y a aussi quelle version de la publication doit être déposée dans les archives ouvertes. A l'intérieur du gold, il y a plein de modèles de financement de la publication en libre accès possibles. Il y a les modèles dits hybrides. Il y a donc une diversité très importante de manières de mettre en œuvre le libre accès pour les publications toutes disciplines confondues.

J'ai l'impression qu'on est dans une situation où les décideurs politiques qui essaient de définir cette orientation politique en faveur du libre accès sont relativement agnostiques sur la manière d'y arriver. En Grande-Bretagne, il y a eu un engagement en faveur du gold, et même d'un certain modèle de gold : le gold dit auteurs payants, sur lequel on pourra revenir. On voit bien qu'ils sont en train de faire machine arrière aujourd'hui, avec des prises de position contradictoires en faveur du green, par exemple. La Commission européenne, à ma connaissance, a dit : nous, green ou gold, peu importe. L'essentiel, c'est que ce soit en libre accès. La ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en janvier, a fait une déclaration en 7 points, en disant : voilà toutes les possibilités, on discute et on essaie de développer les différentes voies, sans prendre position pour l'une ou pour l'autre particulièrement. Ça me semble très important. On est au cœur du vrai problème et de la vraie « menace » qui peut peser sur les sciences humaines et sociales, liée au libre accès. C'est le fait que certains modèles de mise en œuvre du libre accès, issus de certaines disciplines scientifiques extérieures aux sciences humaines et sociales, s'imposent pour les publications et les revues de sciences humaines et sociales. Là, évidemment, je cible le modèle dominant dans les sciences de la vie, qui est le modèle gold auteur payeur. Si le mouvement vers le libre accès est synonyme pour les revues de sciences humaines et sociales d'une adoption quasi systématique obligatoire d'un modèle qui manifestement ne convient pas à ces disciplines, alors on a une vraie menace et un vrai problème.

Pour moi, le vrai défi – et c'est un peu le combat qu'on essaie de mener à Open édition – est le suivant. Depuis le début, on parle des sciences humaines et sociales, toujours en termes de retard de ces disciplines dans la voie vers l'open access, par rapport à d'autres disciplines scientifiques, en particulier par rapport au modèle développé par Plos et par les sciences de la vie. En disant : les sciences de la vie sont très en avance avec Plos, les sciences physiques aussi. Le secteur STM est très en avance sur l'open access. Et les SHS sont en retard. Alors il faut éduquer les SHS, leur montrer que c'est important, l'open access. Il faut les conduire vers plus d'open access – sous-entendu, selon le modèle dominant dans les STM. Pour moi, en fait, le vrai défi, c'est de casser ce discours et de dire qu'au contraire, c'est aux sciences humaines et sociales, dans le cadre du libre accès, de créer leur propre voie, leur propre manière de développer des publications en libre accès.

Nous faisons une proposition dans ce cadre, qui s'appelle le modèle Freemium. C'est une manière de dire : on peut développer des publications en libre accès selon un modèle de financement adapté aux sciences humaines et sociales. Mais ce n'est pas la seule. Il y a plein d'autres initiatives qui essaient de développer des modèles qui ne sont pas le modèle gold auteur payeur. On peut parler de knowledge unlatched par exemple, des Britanniques, qui essaient de développer ce modèle pour les livres. On peut éventuellement parler d'autres modèles mais ce serait trop long de les lister. C'est ce point sur lequel je voudrais insister, qui est de dire : pour les sciences humaines et sociales, ne pas rejeter le libre accès mais rejeter certains modèles de financement du libre accès, qui sont contradictoires et ne conviennent pas à la spécificité des sciences humaines et sociales. Ce dont on a besoin me semble-t-il, c'est d'une mobilisation de la communauté, de mobiliser nos intelligences ensemble, pour essayer d'expérimenter, de développer, d'étudier et de discuter ensemble des modalités concrètes par lesquelles le libre accès pourrait être mis en œuvre sur les publications de sciences humaines et sociales.

Marc Minon

Je ne suis pas très loin de partager la position de Pierre et ce que j'ai cru comprendre de ta position. A titre de clin d'œil, je voudrais vous proposer une devinette, qui me permettra de vous expliquer l'hypothèse sur laquelle nous travaillons.

« Régulièrement nous est annoncée une nouvelle révolution technologique qui, telle l'invention de l'imprimerie, l'avènement de l'électricité, marquerait le début d'une nouvelle ère civilisationnelle. Ainsi en est-il aujourd'hui du multimédia, comme hier de la télévision, des vidéocassettes et de l'informatique. Ces utopies techniques ne correspondent ni à la réalité, ni à des prévisions. Mais elles participent au processus de construction de l'objet-valise sur lequel chacun projette ses rêves. Ainsi le multimédia aujourd'hui n'est-il qu'un objet-valise, qui permet aux gens de la télé de rêver à l'interactivité ; à ceux de l'informatique de penser qu'ils vont intégrer le son et l'image ; aux politiques, de se lancer dans de grands travaux supposés assurer la relance économique. Mais de toute évidence, les espoirs placés dans le multimédia, au demeurant parfois incompatibles, dépassent ce qu'il peut offrir et pour qu'il se développe, il faut qu'il passe du stade d'objet-valise à celui d'objet-frontière, qui ne peut être construit qu'à partir d'arbitrages et de négociations, en tenant compte des possibilités techniques réelles et des facteurs, notamment les facteurs économiques et les facteurs sociaux, qui conditionnent sa diffusion. » Patrice Flichy, 1994. Ça ne nous rajeunit pas !

Mon hypothèse est que l'open access est effectivement aujourd'hui un objet-valise. Relisons. « Régulièrement nous est annoncée une nouvelle révolution technologique qui, telle l'invention de l'imprimerie, l'avènement de l'électricité, marquerait le début d'une nouvelle ère civilisationnelle. Ainsi en est-il aujourd'hui de l'open access. Cette utopie ne correspond ni à la réalité, ni à des prévisions. Mais elle participe au processus de construction de l'objet-valise sur lequel chacun projette ses rêves. Ainsi l'open access aujourd'hui n'est-il qu'un objet-valise, qui permet à certains de rêver à la gestion, voire au contrôle accru de leurs

équipes de chercheurs, et à d'autres, à la diffusion libre de savoirs ; qui permet à certains d'imaginer lutter contre la rentabilité excessive de certaines maisons d'édition, et à d'autres de palier leur rentabilité insuffisante ; à certains d'affirmer qu'il s'agit-là d'une problématique spécifique liée non seulement uniquement aux publications scientifiques, mais à l'intérieur même des publications scientifiques, aux seules revues, et à d'autres, de penser qu'en fait, à terme, cela devrait concerner tous les services et produits culturels, qui doivent être considérés comme autant de biens communs. Mais de toute évidence, les espoirs placés dans l'open access, au demeurant parfois incompatibles, dépassent ce qu'il peut offrir et pour qu'il se développe, il faut qu'il passe du stade d'objet-valise à celui d'objet-frontière, qui ne peut être construit qu'à partir d'arbitrages et de négociations, en tenant compte des possibilités techniques réelles et des facteurs, notamment les facteurs économiques et les facteurs sociaux, qui conditionnent sa mise en place. »

Vous voyez ce que je veux dire : à la fois multiplicité de lecture. A mon avis, l'open access, pour les chercheurs en sciences de l'information et en sciences de la communication, c'est un objet génial. Ça permet de se centrer sur l'analyse des discours, des stratégies d'acteurs, parce que manifestement, derrière, on voit bien ce qui se dessine. C'est un point, arbitrage et négociation, qui aujourd'hui manque de toute évidence en France. Pierre faisait référence au débat notamment en Grande-Bretagne. Ce qu'on peut regretter aujourd'hui, c'est le manque de négociation en France. Et enfin, c'est l'analyse des conditions concrètes. Notamment en ce qui concerne l'analyse des conditions concrètes, pour ma part, ce qui me semble frappant, c'est à quel point la situation des publications de sciences humaines et sociales n'a vraiment rien à voir avec celle des publications de sciences dures, des sciences du vivant et des sciences appliquées. Le statut des publications est différent. Aucune publication de sciences humaines et sociales – et désolé pour Réseaux, malgré votre anniversaire – en langue française ne peut être jugée incontournable pour sa communauté scientifique. Il en va tout à fait différemment dans le domaine des sciences du vivant. Résultat : ceci a poussé à l'inflation absurde des prix d'abonnement dans le domaine des sciences dures de la médecine, et le prix des publications de sciences humaines et sociales n'a aucun rapport. En ce qui concerne Réseaux et une publication de biologie, on est dans un rapport de 1 à 20, voire de 1 à 100. La structure du secteur n'est absolument pas la même. On a du côté des sciences humaines des secteurs qui sont organisés nationalement autour d'acteurs de petite taille. Et d'autre part, on a des oligopoles de taille mondiale. La rentabilité des acteurs n'a rien à voir. La durée de vie des publications n'a rien à voir. J'ai regardé quelles étaient les statistiques de consultation de réseau. Il faut savoir que les trois dernières années de Réseaux, celles qui sont proposées aujourd'hui en accès payant, représentent 43 % des consultations observées sur Cairn. Les consultations des articles parus depuis moins de 12 mois de Réseaux, c'est 17 % des consultations de Réseaux sur Cairn. Si bien que si jamais, demain, on devait se limiter à exploiter les numéros des articles des 12 derniers mois, il est clair que ça ne permettrait plus à la revue de subsister dans les conditions actuelles.

Le type de publication est différent. Dans le domaine des sciences dures, la revue constitue l'unique vecteur d'expression des travaux de recherche. Dans le domaine des sciences humaines, pourquoi l'open access concernerait-il les revues et ne concernerait pas les

ouvrages collectifs, voire les monographies de recherche. Et enfin – et c’est sans doute le plus grave – dans le domaine des sciences humaines, il n’y a pas de limite facile à établir entre les publications purement académiques d’érudition, les publications qui sont des publications de recherche généraliste, les essais et les publications militantes.

Pour répondre à la question : est-ce que l’open access est une opportunité ou un risque ? A mon avis, c’est une opportunité si elle nous permet de réfléchir à la façon dont on doit fixer le curseur entre ce qui doit être diffusé en accès gratuit et ce qu’il est légitime de commercialiser. C’est une opportunité si elle permet d’inventer de nouveaux modèles économiques, pour autant qu’ils soient pertinents et soutenables dans la durée. Par contre, l’open access est un risque s’il s’agit d’appliquer mécaniquement au domaine des sciences humaines et sociales des politiques qui sont éventuellement pertinentes dans d’autres domaines de la vie scientifique.

Patrice Flichy

Je voudrais donner mon témoignage de responsable d’une revue, un témoignage très empirique. Réseaux a commencé comme une aventure d’autoédition financée par une administration. Petit à petit, nous sommes devenus une revue commerciale. Cette étape n’a pas été confortable. C’était bien plus facile que le CNET finance tout. Mais cela a incontestablement facilité la diffusion. Les choix que nous avons eu à faire, c’est de trouver des partenaires commerciaux qui pouvaient augmenter l’édition. Pour l’édition papier, nous avons d’abord collaboré avec un éditeur scientifique et technique, et incontestablement, il ne s’est pas révélé être l’éditeur adapté à une revue SHS. Il y a une vraie spécificité des SHS. Et travaillant aujourd’hui avec La Découverte, on se comprend mieux. Il y a un travail commercial et vis-à-vis des médias, et une présence dans les librairies qu’un éditeur scientifique et technique n’assure pas.

Notre deuxième problème sur l’édition électronique, ça a été de trouver un partenaire. Nous avons d’abord travaillé avec un projet du CNRS qui était un projet open access qui, il faut bien le dire, a avorté. Pour moi, ça a été une leçon importante. On s’est engagé dans un projet et cela ne nous a pas facilité la vie. Par ailleurs, nous avons eu une collaboration sur les vieux numéros avec Persée, dont je suis très content. Mais en même temps, on a eu beaucoup de mal à obtenir de cette plate-forme qu’elle soit présente sur Google. Aujourd’hui, il est fondamental d’être présent sur Google. On peut le regretter, on peut regretter le monopole de Google, mais on ne peut pas faire sans Google. Compte tenu de cette histoire, quand Cairn a été créé, nous avons été les voir et notre collaboration a été, de mon point de vue, efficace. Elle était également nécessaire puisque notre éditeur papier La Découverte est partenaire de Cairn. Donc, on avait un modèle qui fonctionnait bien et qui nous a permis d’assurer à peu près l’équilibre de la revue, puisque nous avons un contrat avec La Découverte, qui prévoit une ristourne sur la marge que fait La Découverte.

Cairn et Revue.org sont deux plates-formes importantes, qui ont réussi l’une et l’autre cette transformation finalement très rapide des revues SHS qui maintenant, quasiment toutes, sont devenues électroniques. Je pense que ce n’était pas du tout joué d’avance, et qu’il y avait le

risque que nous soyons aujourd'hui, presque au milieu des années 2010, avec une série de revues qui n'auraient pas basculées. Ce basculement est réussi.

Dernier point que je voudrais indiquer sur une de mes inquiétudes dans le modèle open access. Si ce modèle arrivait à ce qu'il y ait une sorte de monopole public, d'une plate-forme publique qui gérerait l'ensemble des revues SHS collaborant avec l'Etat – c'est-à-dire la plus grande partie d'entre elles – je pense que ça serait tout à fait regrettable. Je pense que l'édition reste une activité commerciale, et un peu de concurrence dans l'édition me paraît une très bonne chose. Je regretterais beaucoup – et ce serait très inquiétant pour l'avenir de Réseaux – un modèle où on aurait une institution publique qui serait chargée de la diffusion des savoirs que nous, chercheurs, nous produisons.

Ghislaine Chartron

Un dernier temps sur l'avenir : comment voyez-vous l'avenir à 3-5 ans ?

Pierre Mounier

Il y a beaucoup de réponses possibles à cette question. J'en sélectionne juste deux. En termes de prospective, il ne s'agit pas de jouer à la boule de cristal, mais de voir simplement des choses qui sont en train d'émerger et qu'il faut surveiller.

Premier point, je reviens sur cette histoire des modèles inspirés d'autres disciplines que les SHS. Aujourd'hui, il y a une initiative en train de prendre naissance dans le monde anglo-saxon, en Grande-Bretagne en particulier, qui s'appelle OLH (Open Library for Humanities), qui est portée par deux jeunes enseignants-chercheurs britanniques, Martin Yves et Carolyn Edwards, qui vise à créer un Plos pour les sciences humaines et sociales. Ce qu'on appelle un mega journal. Vous avez discuté des spécialisations disciplinaires, des spécialisations des revues sur les objets. Mais là, justement, c'est : aucune spécialisation. C'est un mega journal visant à accueillir toutes sortes d'articles de toutes disciplines des SHS portant sur tous les sujets, pour être publiés sur une seule plate-forme. Avec un modèle auteur payeur. Il faut savoir que cette initiative est en train de recevoir des financements qui s'annonceraient relativement importants, donc qui risquent de lui donner la capacité de démarrer. Elle a en tout cas reçu le soutien d'un grand nombre de personnes relativement prestigieuses, reconnues au niveau international, sous forme de comité scientifique, etc. Le premier point sur lequel je voudrais insister, c'est : surveillons ça, regardons comment ça se développe, parce que là, il me semble qu'il y a un enjeu très important, qui est celui de la concurrence de ce type de modèle dans le domaine des sciences humaines et sociales, avec les modèles que nous connaissons pour les revues de SHS qui sont des revues relativement spécialisées (plus ou moins spécialisées), mais surtout construisant des numéros thématiques portant sur des objets particuliers. Dans plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales c'est un modèle relativement important et radicalement contradictoire avec celui-là.

La deuxième chose. Je sais qu'on est censé parler de revues essentiellement, mais le point sur lequel il faut quand même insister, c'est l'arrivée du livre de sciences humaines et sociales dans le champ de la publication en ligne, avec pour la plupart des acteurs aujourd'hui présents au niveau international dans ce champ, la prise en charge de publications en ligne de revues, d'ouvrages collectifs ou de monographies, depuis un certain nombre d'années mais avec un mouvement qui est en train de s'accélérer. C'est un point qui me semble aussi assez important.

Marc Minon

J'aimerais pouvoir développer ce qui me semble être les trois pistes éventuelles pour l'avenir, si on prend en compte le contexte institutionnel et politique qui est fixé au niveau européen. J'ai essayé de définir trois scénarios, sachant qu'il pourrait y en avoir des intermédiaires.

Premier scénario : il y a mise en place d'un modèle vert, équilibré, adapté aux sciences humaines et sociales. En gros, il y a une incitation forte vis-à-vis des chercheurs pour qu'ils déposent leurs publications dès leur parution sur les répertoires de leur institution, qu'il y ait un accès aux métadonnées tout de suite, et qu'il y ait une diffusion vis-à-vis de l'extérieur de leur institution, soit immédiatement, soit plus tard, selon les conditions économiques dans lesquelles œuvre la publication dans laquelle ils ont été édités. C'est-à-dire qu'on fixe une période d'embargo entre la date du dépôt ou de la publication et la date de diffusion via ces archives vers l'extérieur. Embargo qu'on fixe volontairement suffisamment éloigné, de façon à permettre le maintien d'une exploitation sous forme de vente d'exemplaires, de vente d'abonnements, de vente d'accès électroniques par des acteurs extérieurs. A mon avis, c'est le premier scénario. Il y a alors une double question. La première question consiste à savoir comment fixer, discipline par discipline, éventuellement type de publication par type de publication, une durée pertinente d'embargo, suffisamment proche pour éviter les phénomènes de rente dont on parlait tout à l'heure, mais suffisamment éloignée pour permettre le maintien d'une activité et d'un travail éditorial de qualité. C'est à mon avis le schéma, le plan de route de l'étude d'impact qui a été demandée par Madame Fioraso pour les sciences humaines et sociales.

Il y a néanmoins une question 2 : l'évolution du budget des bibliothèques. A mon avis, il y a un cri d'alarme à pousser. En 2013, les budgets d'acquisition des bibliothèques universitaires françaises ont baissé de 10 %. Et le mouvement semble se reproduire pour 2014. Nous avons à Cairn reçu des coups de téléphone affolés de responsables de bibliothèque universitaire en fin d'année, nous disant : nos budgets ont été coupé de 10, 15, 20, jusqu'à 25 % pour certaines universités parisiennes. Aujourd'hui, à mon avis, le débat sur l'open access ne doit pas occulter ce scandale qui est la réduction drastique des budgets d'acquisition des bibliothèques universitaires.

Le deuxième scénario, c'est un modèle vert de combat. L'idée est de dire : on n'incite plus les chercheurs à déposer, on oblige les chercheurs à déposer et on fixe des durées d'embargo que l'on sait pertinemment insuffisantes pour permettre le maintien en nombre suffisant des ventes d'abonnements, des ventes d'exemplaires ou des ventes d'accès électroniques. Ça

paraît excessif, mais il suffit de lire les blogs d'un certain nombre de défenseurs de l'open access pour voir que c'est bien ça qui est à l'agenda. Dans ce cas-là, il y a à mon avis deux nouvelles questions qui se posent. La première, c'est de se dire : ok pour ce scénario parce qu'on considère qu'il s'agit-là d'un moment politique pour une transition vers un autre type de modèle, disons un modèle gold ou un modèle platinum. La question est de savoir si au-delà de la faisabilité de ces modèles gold ou platinum, comment on gère la période de transition. On casse les ventes d'abonnements, les ventes d'accès électroniques, et on ne permet pas encore l'apparition de modèles alternatifs. Que va-t-il se passer pendant cette période de transition ? La deuxième possibilité, c'est de considérer qu'il ne faut plus de revues, que les revues sont un objet éditorial daté. Eventuellement même que les ouvrages sont des objets éditoriaux datés. A nouveau, ça paraît excessif, mais il est clair que c'est bien aujourd'hui ce qu'on peut lire sur les blogs ou sur un certain nombre de mailing list. L'idée est de dire : jusqu'à présent, comment a-t-on travaillé ? En fait, la publication scientifique jusqu'à présent consistait d'abord à trier le travail des évaluateurs, des comités de rédaction. Puis à filtrer et à améliorer. Enfin, à publier. Est-ce qu'à l'inverse, l'avenir de la publication scientifique pourrait être : on publie quasiment tout ce qui se produit, et l'hypothèse Plos d'un méga journal en sciences humaines, ça pourrait être ça. On regarde simplement si ça correspond grosso modo aux critères essentiels de la publication scientifique, mais on ne fait pas dans le détail. Et après, le tri, l'évaluation se fait par le réseau, en fonction de l'intelligence collective du réseau et de ses utilisateurs. C'est ça qui permettrait de faire la différence entre les bonnes publications et les mauvaises.

Le troisième modèle est un modèle à financement amont : en gros, ce sont les auteurs, les labos, les universités, les institutions, des sponsors, qui doivent payer en amont. A la fois, ce serait plus éthique, plus efficace, plus efficient, plus adapté à la logique actuelle de l'internet. Et pourquoi pas ? Je ne connais pas la situation exacte de Réseaux, mais si Réseaux demain devient une revue exclusivement électronique, si on somme les frais de fabrication, les frais d'entretien d'une plate-forme comme Cairn ou une autre, sur laquelle vous pourriez travailler, si on somme la rémunération donnée à la rédaction de la revue, je suppose que ça doit représenter quelque chose comme 20-25 000 euros par an pour publier la revue exclusivement sous forme électronique. Les gens de Tracé ont fait le même exercice : leur revue ont moins de numéros par an et ils ne comptaient pas les frais de plate-forme et ils sont arrivés à 15 000 euros. Aux alentours de 20 000 euros par revue, je pense que le modèle peut fonctionner. Il y a 400 revues sur Revue.org, 400 revues sur Cairn, dont 50 en commun. Donc, ça fait 750 revues. 250 ne sont ni chez vous ni chez nous. Ça fait 1 000 revues, 20 000 euros, 20 M€. Par rapport au budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, on voit bien qu'on est dans un ordre de grandeur qui n'est pas absolument absurde. On pourrait opter pour ce schéma. Mais est-ce qu'on est aujourd'hui dans une période politique et une période budgétaire qui permet cela ? Et surtout, pourquoi s'arrêter aux revues ? Si jamais on ne le fait pas uniquement pour les revues, mais également pour les ouvrages collectifs et les monographies de recherche, le budget devient absolument ingérable. Comment alors réussir à monter le système ? C'est un vrai point d'interrogation.

Le dernier, c'est celui que Patrice mentionnait : la question de l'indépendance. Si on met en place ces modèles à financement amont, est-ce qu'on veut aller vers un scénario à la Scielo où, en fait, ait, il y a un seul acteur, un acteur public, une espèce de méga presse universitaire qui acquière quasiment une position monopolistique pour la diffusion des publications de sciences humaines ? Ou est-ce qu'on considère qu'il faut maintenir une diversité dans le champ éditorial ? C'est à voir.

Tu nous demandais en fonction de quels critères on pouvait imaginer l'avenir. Les trois critères auxquels il faut être attentif, à mon avis, c'est indépendance des revues, qualité de celles-ci et du travail éditorial, et diversité des acteurs.

Patrice Flichy

Je voudrais rappeler un ou deux points des deux tables rondes précédentes. Il me semble qu'il y a eu un relatif accord sur le fait que les revues n'étaient pas faites simplement pour labelliser les chercheurs. Il y a un travail collectif des revues pour faire une production collective. Ce qui me fait très peur dans tous ces scénarios, c'est que ce travail disparaîtrait. Je pense que pour la production intellectuelle que nous assurons, c'est inquiétant. L'autre chose qui me frappe beaucoup, c'est que les revues font un travail important – on l'a dit aussi pour les revues anglo-saxonnes – souvent oublié, qui est un travail d'amélioration des papiers. Sauf à les écrire comme dans Wikipédia, où il y aurait une sorte de révision collective qui amènerait une sorte de nouveau texte, c'est assez inquiétant pour la production scientifique. Le fait qu'on ait des normes de scientificité qui soient probablement plus rigides qu'il y a 30 ans fait que sans ce travail, nous aurions beaucoup de papiers de qualité assez mauvaise. Et je pense que ça deviendrait probablement plus difficile pour des jeunes chercheurs de pouvoir publier.

Jean-Pierre Benghozi

Pour rebondir sur le dernier commentaire de Patrice, je pense que c'est le point central. Dans le système des revues aujourd'hui, il y a 3 ou 4 fonctions différentes. La fonction de tri et de sélection des papiers, la fonction d'évaluation, la fonction d'accompagnement d'écriture et la fonction de diffusion. Le problème, c'est : est-ce que ce sont forcément les mêmes acteurs qui peuvent être amenés ou qui ont vocation à tout faire en même temps ? Le schéma des revues où toutes ces fonctions sont agrégées autour d'un acteur unique, c'est ce qu'on voit éclater, comme on le voit éclater dans d'autres domaines des contenus en ligne. Je suis frappé de voir l'incitation à réfléchir sur l'objet revue, comme on le fait sur les autres objets de média qu'on étudie. Marc a tout à fait raison de reprendre la grille d'analyse de Patrice. Ce qu'on voit dans la musique avec un éclatement entre des plates-formes, des producteurs ou des artistes qui publient directement, et finalement un éclatement de cette chaîne de valeurs, c'est exactement ce qu'on voit aujourd'hui dans le système des revues, probablement bien plus en avance que la presse ou que le livre numérique. On a peut-être besoin de formaliser davantage ces schémas ou ces chaînes de valeurs alternatives.

Françoise Benhamou

Je fais partie du petit groupe de chercheurs auxquels a été demandée une réflexion par Geneviève Fioraso. Il me semble qu'il y a plusieurs questions qu'il faut surtout essayer de ne pas confondre. La question du modèle économique de la plate-forme ; la question du modèle économique des revues qui sont diffusées via les deux plates-formes qui ont été présentées ; et en allant plus loin, la troisième question est celle du modèle de diffusion des travaux de la recherche et d'échanges entre chercheurs. Ces trois questions sont liées, mais ne sont pas les mêmes. C'est ça qui rend l'exercice difficile.

Ma deuxième remarque pour dire qu'a été évoquée la question de la formidable hétérogénéité qui existe entre les sciences dures et les sciences SHS, qui fait qu'on ne peut pas prendre un modèle pour essayer de le plaquer sur l'autre ensemble de champ disciplinaire sans faire une erreur monstrueuse. Je crois que la deuxième difficulté que nous allons affronter, c'est que même à l'intérieur des SHS, il me semble qu'il y a des manières de travailler qui sont extrêmement différentes d'une discipline à l'autre, des manières de publier, d'échanger entre chercheurs, des rythmes de diffusion et de consultation des articles qui sont extrêmement différents. Je pense par exemple à l'économie, la sociologie, versus l'anthropologie ou la philosophie. On est dans des mondes pas totalement aussi différents que sciences dures versus SHS, mais tout de même !

Pierre Mounier

Je veux juste rebondir là-dessus. Vous avez tout à fait raison de mettre ce point en lumière. C'est pour ça qu'il est important qu'il n'y ait pas le monopole d'une plate-forme dans un champ plutôt qu'une autre, mais qu'il y ait une diversité de plates-formes. Quand vous regardez dans les 3 plates-formes qui existent en France, et en tous cas, les 2 qui sont présentes ici, à l'intérieur même des plates-formes, vous avez des modèles de diffusion qui sont eux-mêmes différents. Ça veut dire que chaque plate-forme a dû s'adapter au cas concret, à la situation particulière de chaque revue, certaines ayant besoin d'une barrière mobile, d'autres non. Certaines ayant besoin de commercialiser la barrière mobile pour l'électronique, d'autres non, et ainsi de suite. Cette diversité est vraiment importante à préserver. J'en discutais avec Pierre Mercklé avant la table ronde. Mon impression est que malgré tout, la situation française, dans l'état actuel des choses n'est pas si mauvaise, me semble-t-il, pour les revues françaises. Quand on regarde bien, elles ont face à elles une offre de diffusion par l'intermédiaire de trois plates-formes, avec elles-mêmes une diversité de modèles de diffusion possible, qui permet en réalité à chaque revue de trouver la solution, le modèle de diffusion qui convient le mieux à sa situation particulière, et même d'évoluer éventuellement d'un modèle vers un autre ensuite. Il y a quelque chose qui me semble-t-il fonctionne assez bien dans l'état actuel des choses, qu'il faut préserver.

Ghislaine Chartron

Est-ce que vous n'êtes pas en train de faire la même chose tous les deux ? Si Open édition commence à penser à des modèles économiques, on n'est plus dans l'idée d'une diffusion publique. On bascule dans un monde commercial. Finalement, vous allez finir par faire la même chose avec des moyens qui ne sont pas tout à fait les mêmes. C'est une question.

Pierre Mounier

Je ne pense pas que nous faisons la même chose. Nos modèles sont complémentaires. Les modèles de diffusion que nous proposons sont complémentaires. Par exemple, sur les revues, Revue.org ne commercialise pas les revues à barrière mobile. C'est justement la raison pour laquelle il y a un accord de partenariat entre nous. L'activité commerciale de diffusion que nous entreprenons et que nous développons pour les revues concerne les revues en libre accès intégral. Jusqu'à preuve du contraire, Cairn ne propose pas de modèle commercial pour les revues en libre accès intégral sans barrière mobile. Il n'y a pas, contrairement à ce que j'ai entendu, concurrence entre les plates-formes, mais complémentarité, en tout cas dans la situation aujourd'hui.

Marc Minon

Pour répondre rapidement à Françoise, je suis absolument d'accord avec vous pour constater que le problème est différent si l'on considère modèle économique des plates-formes et modèle économique des revues. Vous savez le relatif scepticisme que nous avons par rapport notamment au texte de la Commission européenne. Ce serait une erreur de croire que ce qui nous tracasse, c'est le modèle économique de Cairn. Aujourd'hui, il y a deux types de publications. Des publications qu'on diffuse en accès gratuit et d'autres qu'on commercialise. Celles qu'on commercialise, c'est le modèle du libraire, on se rémunère sous forme d'une commission sur le chiffre d'affaires. Par contre, quand on diffuse une revue gratuitement, on demande à la revue d'intervenir dans nos frais. Aujourd'hui, par le biais d'une décision ministérielle, les 400 revues qui sont sur Cairn devraient du jour au lendemain passer en accès gratuit, elles nous rémunéreraient sous la même forme, on devrait peut-être revoir notre grille de tarification, mais en gros, ça ne mettrait pas directement en cause l'existence de Cairn. Par contre, ça poserait la question de savoir quelle est la régulation économique du secteur. Parce qu'il est évident qu'une fois qu'on entre dans ce modèle, l'intérêt d'un opérateur comme nous serait d'augmenter sans cesse le nombre de publications, de sortir de cette fonction de curation, d'éditorialisation, pour accepter tout et n'importe quoi. C'est un vrai problème. Et la question est de savoir si la communauté scientifique est prête à accepter cela.

Par contre, ce qui nous pose problème dans le texte de la Commission européenne, ce n'est pas le fait que ça mette à court terme en danger l'existence de plates-formes comme la nôtre, c'est le fait que ça mette potentiellement en danger l'existence de la plupart des revues de sciences humaines et sociales.